

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



**Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Bronze 2013**
Politique de sécurité urbaine

**Distinction
William D. Hatfield
Réseau Environnement
Lauréat 2013**
M. Antoine Laporte

**Prix Design
Mosaïcultures Internationales
de Montréal
Lauréate 2013**
Pour son œuvre *S'épanouir*

**Prix du Carrefour
Action Municipale
et Famille
Lauréate 2013**
Le Fouineur

Connaissez-vous SAM?

Le premier à vous rejoindre en situation d'urgence

Pour rejoindre rapidement sa population en situations d'urgence, la Ville de Repentigny s'est récemment dotée d'une technologie efficace : un système d'appels automatisés appelé SAM (Système Automatisé de Messagerie).

Ainsi, pour toute situation d'urgence ou exceptionnelle, par exemple une évacuation ou un avis d'ébullition d'eau, le système logera dans les plus brefs délais un appel aux citoyens touchés. Les messages seront dirigés vers les téléphones et boîtes vocales des résidences, commerces et institutions du territoire. L'intervention sera globale ou encore, elle ciblera un secteur défini, selon la nature de l'événement.

Parmi les démarches d'implantation de ce nouvel outil, des appels-tests ont été effectués. Il est donc possible que vous ayez déjà été appelés si un avis d'ébullition d'eau préventif a été émis dans votre secteur durant les derniers mois. Ces opérations ciblées ayant été réalisées avec succès, la municipalité est prête à enclencher la prochaine étape du projet : la gestion de sa base de données.

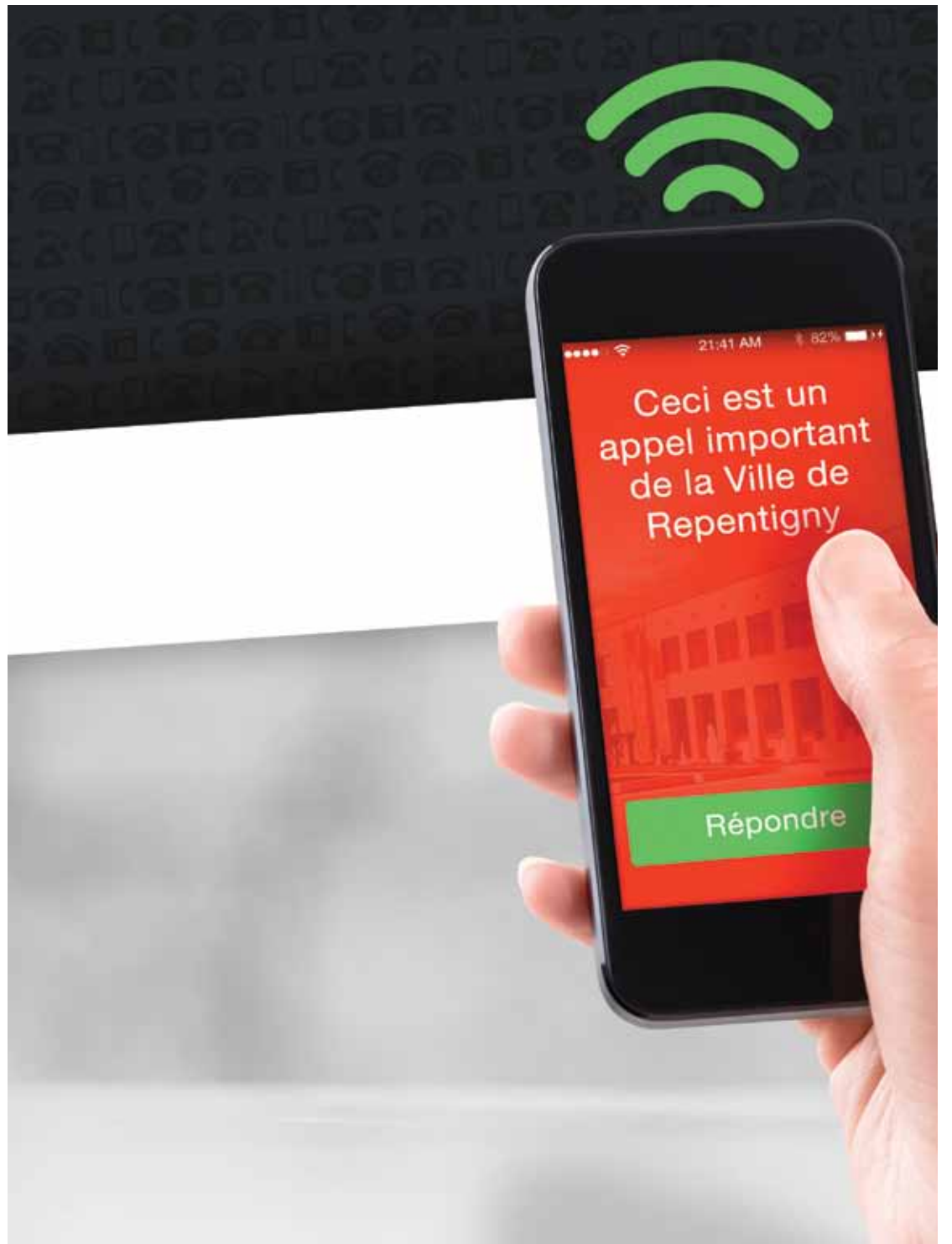
Un grand recensement

La téléphonie ciblée est un outil performant, mais son efficacité repose sur l'exactitude et la mise à jour des données. La Ville de Repentigny dispose déjà d'une liste de plus de 27 000 numéros par le biais du service 411. En d'autres mots, si votre numéro de téléphone apparaît dans l'annuaire téléphonique, il fait partie de la base de données de la municipalité. Celle-ci gagnera à être bonifiée par l'ajout de numéros confidentiels ou de téléphones cellulaires (par exemple, un deuxième numéro pour un même ménage), suivant les préférences des citoyens.

« En lien avec la politique repentignoise de sécurité urbaine, le déploiement de SAM réaffirme l'importance de la sécurité comme élément-clé de la qualité de vie des Repentignois et des Repentignaises. »

- Chantal Deschamps

Ainsi, une campagne de communication sera déployée d'ici la mi-juin pour inviter les citoyens à inscrire leurs coordonnées sur un portail qui sera accessible via notre site Internet au début du mois de juin. Il sera de la responsabilité de chaque citoyen de mettre à jour ses coordonnées advenant un déménagement ou tout changement à sa situation. Les nouveaux résidents seront pour leur part invités à ajouter rapidement leurs coordonnées à la banque de numéros.



Soulignons que les coordonnées transmises par les citoyens demeureront confidentielles. Elles seront sécurisées et utilisées par la Ville strictement lors de situations d'urgence. Aucune sollicitation téléphonique ne sera effectuée.

Moyen complémentaire

Ce système d'appels est un outil de communication complémentaire à ceux auxquels la Ville a recours en cas d'urgence, tels que :

- Site Web : ville.repentigny.qc.ca
- Enseignes électroniques municipales
- Les relations de presse

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux

twitter.com/VilleRepentigny

facebook.com/VilleRepentigny



Découvrez
ville.repentigny.qc.ca

Chaque semaine
nos capsules vidéo

et

Notre
site mobile

Suivez-nous sur





Un Repentigny où il fait bon vivre

Chères Repentignaises,

Chers Repentignois,

L'arrivée du printemps signifie, pour la Ville de Repentigny, de nombreux investissements dans nos infrastructures sur l'ensemble du territoire. Pendant toute la belle saison, nos équipes seront à l'œuvre pour améliorer nos routes, nos parcs, intervenir sur nos réseaux d'aqueduc et d'égout, accroître la sécurité et la fluidité de la circulation, voilà autant d'efforts qui influencent directement la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de Repentigny.

Les investissements municipaux reliés à ces travaux sont importants. C'est pourquoi notre administration déploie des efforts colossaux pour obtenir le maximum au chapitre des programmes de subvention. Encore cette année, notre communauté recevra des sommes importantes des gouvernements supérieurs. Par exemple, la réfection des infrastructures de la rue Rivest, dans le secteur de Le Gardeur, la construction de six terrains de tennis au parc Maurice-Richard et la construction du Centre d'art et de création artistique obtiendront une grande part d'aide financière des gouvernements du Québec et du Canada.

Bien que l'ensemble de nos services et de nos employés soit mis à contribution pour minimiser les impacts négatifs des travaux sur votre quotidien, quelques désagréments pourraient survenir. C'est pourquoi je fais appel à votre collaboration et votre patience. Visitez notre site Internet au ville.repentigny.qc.ca, lequel vous informera en détail de tous les travaux qui auront une incidence sur la vie des citoyens.

Le printemps est aussi le moment où la Ville se refait une beauté. Cette année, nous déploierons encore plus d'efforts pour améliorer notre environnement horticole. L'an dernier Repentigny a récolté un quatrième fleuron à la classification horticole des municipalités du Québec. Grâce aux efforts combinés des citoyens, des employés municipaux et des commerçants, la Ville de Repentigny se retrouve dans les 30 villes les plus fleuries au Québec. Nous devons continuer nos efforts! J'invite tous les résidents, commerçants, institutions et industries à embellir nos espaces de vie. Plantons des fleurs! Aménageons nos terrains!

En terminant, je tiens à souligner la fête des Mères et offrir aux mamans de Repentigny un moment rêvé de se laisser dire merci pour le dévouement et l'amour de sa famille. Bonne fête à toutes les mamans!

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

À la découverte de la région de la Dordogne

Le 10 avril dernier, la réalisatrice française Judith Lit a présenté aux Repentignois son film documentaire « Après l'hiver, le printemps », lequel raconte l'histoire d'une communauté paysanne du Périgord qui appréhende l'avenir avec une question : Seront-ils la dernière génération de fermiers dans une région cultivée en continu depuis 5 000 ans ?

Ce film a été présenté dans le cadre du projet « Cinéma Périgord-Lanaudière », dont l'objectif est de faire connaître le cinéma lanaudois et ses artisans aux Périgourdines et aux Périgourdiens et inversement de faire découvrir le cinéma périgourdin et ses artisans aux Lanaudoises et aux Lanaudois.

L'année dernière, le cinéaste Michel Poulette, originaire de Ste-Élisabeth dans Lanaudière, s'est rendu dans le Périgord pour y présenter son tout dernier film « Maïna ». Le film a pris l'affiche au Québec le 21 mars dernier.

Comme on le sait, plusieurs villes de Lanaudière et de la MRC de L'Assomption, dont Repentigny avec Bergerac et Charlemagne avec Prignonrieux, sont jumelées avec des villes françaises de cette région du sud-ouest de la France

Cette belle soirée a été présentée grâce à l'initiative de la Ville de Repentigny et son Comité des jumelages.



La réalisatrice Judith Lit en compagnie de Denyse Peltier, conseillère municipale, présidente de la commission Art, culture et lettres et présidente du Comité des jumelages, Gilbert Boulet, coordonnateur du ciné répertoire de Joliette et Pierrette Girard, présidente de l'Association Québec-France Lanaudière.

Claudiel Callender et le Chœur de la Place Bourget en vedette à Rome

Le 24 juin prochain, le Chœur de la Place Bourget, sous la direction de M. Claudiel Callender, sera à Rome, pour participer à la messe de clôture des fêtes du 125e anniversaire du Collège pontifical canadien.

Cette messe spéciale sera présentée en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. Son Éminence le cardinal Thomas Collins, archevêque de Toronto, et Son Éminence le cardinal Gerald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec et primat de l'Église au Canada, officieront à cette célébration.

L'animation musicale a été confiée au chœur joliettain et à son directeur artistique, lequel assume également la direction de l'ensemble vocal Vox Luminosa. Le chœur interprétera, en première européenne, la Grand'Messe de Vigneault. Le lendemain, le 25 juin, un récital de chansons du poète québécois sera donné dans les jardins du Collège pontifical canadien.

L'illustre Gilles Vigneault a d'ailleurs confirmé sa présence aux cérémonies entourant cette grande fête de l'Église catholique canadienne.

Originaire de Montréal, Claudiel Callender détient un doctorat en interprétation vocale de la faculté de musique de l'Université de Montréal. Dès 1998, il enseigne au Conservatoire McGill.

Directeur-fondateur de l'Ensemble vocal Vox Luminosa, il est aussi, depuis janvier 2013, titulaire des classes de chant et de chant choral au Collège de Joliette. Chanteur-soliste, il s'est produit avec diverses sociétés de concerts dont le Summer Opera Lyric Theater de Toronto, Opéra Ontario, les orchestres de Laval, Métropolitain, Saguenay Lac-Saint-Jean, etc. Il a aussi été membre de divers ensembles professionnels, dont l'ensemble vocal de Radio-Canada, les chœurs de l'Opéra de Montréal et de l'OSM.



Claudiel Callender, à l'extrême droite, avec l'ensemble vocal Vox Luminosa.



Le reconnaissez-vous?

Oui, c'est bel et bien Élie Dupuis, l'une des têtes d'affiche de la dernière édition de l'émission *La Voix*.

Nous étions en 2007 et le jeune Repentignois, alors âgé de 13 ans, avait offert une très belle prestation lors d'une activité spéciale tenue au Centre récréatif de Repentigny.

Élie Dupuis évolue dans le domaine artistique québécois depuis son tout jeune âge.

Voué à un bel avenir, il a tous les talents : chanteur, musicien, compositeur, interprète et acteur.

Excédent de 4,7 M\$ et réduction du ratio d'endettement en 2013

Une gestion rigoureuse et responsable à Repentigny

Le 15 avril dernier, la mairesse de Repentigny, M^{me} Chantal Deschamps, a présenté les résultats de l'exercice financier 2013. Deux éléments majeurs ressortent : Repentigny a enregistré un surplus de 4,7 M\$ et la dette à long terme se stabilise.

La mairesse, M^{me} Chantal Deschamps, se réjouit de l'excellente santé financière de la Ville de Repentigny. Cette dernière a fièrement souligné que, comme elle l'a annoncé l'an dernier, la Ville entrait dans une phase de stabilisation de l'endettement, se traduisant notamment par une réduction de l'importance de la dette dans le périmètre financier repentignois et par la poursuite du remboursement anticipé de la dette en capital.

Une gestion exemplaire

Après une vérification en profondeur de l'administration, l'auditeur indépendant Gendron Ouellette Perreault a émis un rapport sans réserve quant aux états financiers consolidés de la Ville de Repentigny pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013. En plus des analyses financières, l'auditeur indépendant a vérifié l'ensemble des procédures d'appel d'offres et les a jugées conformes. De plus, les vérifications de contrôle d'inventaire ont été multipliées et la firme comptable atteste de la rigueur des systèmes de gestion interne de la Ville de Repentigny.

Réduction de l'importance de la dette

Ainsi, la dette à long terme se stabilise à 291 281 068 \$, duquel montant il faut retrancher 13652294 \$ représentant des emprunts contractés par la Ville de Repentigny et remboursés par le gouvernement ou une municipalité en vertu d'un programme d'aide financière ou d'une entente intermunicipale. Il faut également soustraire de la dette à long terme la somme de 57 244 850 \$, à la charge de certains quartiers du territoire pour différents travaux, notamment ceux ayant favorisé le développement résidentiel. C'est donc dire que la dette réelle, partagée entre tous les contribuables repentignois, est de 220 383 924 \$.

« Concrètement, notre rigueur de gestion et notre devoir de responsabilité a permis, au fil des ans, de réduire l'importance de la dette dans notre portrait financier. Ainsi, elle représente une moins grande part de la richesse foncière uniformisée qu'en 2010, passant de 3,52 % à 3,45 % de la RFU au 31 décembre 2013. C'est un taux qui se compare avantageusement à celui des municipalités de même envergure que la nôtre, et qui est profitable pour nos citoyennes et citoyens », a indiqué M^{me} Deschamps. La mairesse a aussi souligné que la valeur nette des actifs atteint pratiquement le demi-milliard de dollars, pour une valeur totale de 498 900 768 \$.

Remboursement de la dette : engagement respecté

Les revenus consolidés de la Ville se sont élevés à 139 071 727 \$, alors que les dépenses et les affectations totalisent 134 280 105 \$. En tenant compte des éléments de conciliation et d'amortissement, la Ville dégage un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 4 791 622 \$. « Fidèle à son engagement, notre administration réservera, à nouveau cette année, 25% de cet excédent pour le remboursement anticipé de la dette en capital, ce qui représente 1 175 000 \$. De fait, au terme du présent exercice, ce sont 3 035 197 \$ qui auront été versés pour réduire la dette », a fièrement expliqué la mairesse de Repentigny.

Outre le montant réservé pour le remboursement de la dette, la Ville réservera 500 000 \$ pour les acquisitions et le déploiement immobilier, de même que 2 000 000 \$ pour le développement culturel. Quant au solde de 1 116 622 \$, il demeure au surplus non affecté.

Revenus et contrôle des dépenses

Au cours de l'année 2013, la Ville a enregistré des revenus supplémentaires, notamment 695 400 \$ en droits sur les mutations immobilières et 534 300 \$ provenant de placements et d'intérêts.

Au chapitre des dépenses, elles ont très peu varié comparativement aux prévisions, « signe d'une rigueur de gestion de tous les instants », a insisté M^{me} Deschamps. Les dépenses ont principalement varié comme suit :

■ Économie dans les honoraires professionnels	312 000 \$
■ Meilleurs coûts lors du changement du système téléphonique	93 800 \$
■ Économie dans les avantages sociaux notamment liés à la bonne performance en CSST	445 800 \$
■ Contrôle de la masse salariale en ne remplaçant pas les absences ou en comblant certains postes plus tard que prévu	1 015 000 \$
■ Économie lors du renouvellement de contrats plus bas que prévu (produits chimiques, aréna)	224 400 \$
■ Règlement final de certains dossiers en réclamation ou en arbitrage à des coûts moins élevés	1 176 340 \$

« C'est encore et toujours un suivi rigoureux au sein de l'administration qui fait en sorte que les dépenses réelles respectent les prévisions que nous adoptons en début d'exercice. Ces résultats vérifiés démontrent la bonne santé financière de la Ville de Repentigny et le bien-fondé des pratiques de saine gestion qu'elle a adoptées au bénéfice de ses citoyennes et citoyens. En outre, notre leitmotiv *Fiables et responsables!* continue d'avoir une résonance bien sentie au sein de l'administration municipale », a conclu M^{me} Chantal Deschamps.



Plusieurs dirigeants municipaux ont assisté au dévoilement des résultats des états financiers 2013 dont, dans l'ordre habituel, David Legault, directeur général, Denyse Peltier, conseillère municipale, membre du comité exécutif, Diane Pelchat, trésorière et directrice du Service des finances, la mairesse Chantal Deschamps, Stéphane Gendron, représentant l'auditeur indépendant Gendron Ouellette Perreault, André Cyr et Normand Venne, conseillers municipaux, respectivement membre et vice-président du comité exécutif.

Un chantier d'importance

La rue Rivest sera reconstruite

À leur dernière séance publique, les élus repentignois ont adopté un avis de motion décrétant la réalisation d'importants travaux visant la réfection de la rue Rivest, dans le secteur Le Gardeur.



Du boulevard Lacombe à la rue de la Station, la rue Rivest sera complètement reconstruite.

Les travaux s'étendront du boulevard Lacombe à la rue de la Station. Il s'agit d'un chantier majeur puisque toutes les infrastructures seront reconstruites (aqueduc, égout sanitaire, égout pluvial, fondation de chaussée, pavage et bordure).

« Cette année encore, nous allons réaliser de nombreuses réfections routières, et ce, sur l'ensemble du territoire. Les citoyens peuvent être assurés que nous allons tirer profit au maximum des programmes de subvention admissibles » déclare la mairesse, M^{me} Chantal Deschamps.

« C'est une excellente nouvelle pour tous les résidents de la rue Rivest. En plus d'embellir le secteur, la mise en place de nouvelles conduites souterraines va grandement contribuer à améliorer la qualité de la desserte, notamment à l'égard de l'approvisionnement en eau potable », ajoute pour sa part M. Normand Urbain, conseiller municipal du quartier.

Une subvention du Programme PIQM

Le projet, évalué à 1 635 000 \$, bénéficiera d'une aide financière d'au moins 500 000 \$, octroyée dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Échéancier de réalisation

Le chantier s'amorcera à l'été 2014 et il se poursuivra jusqu'à la mi-novembre avec la pose de la couche initiale de pavage. Le tout sera complété en 2015 avec la seconde couche de revêtement.

L'envergure du contrat nécessitera la mise en place d'une signalisation temporaire et il y aura certains impacts au niveau de la circulation automobile. Toutefois, comme dans tous ses chantiers, la Ville mettra tout en œuvre pour en minimiser les inconvénients qui s'y rattachent.

C'est la guerre aux nids-de-poule

Depuis quelques semaines, les employés du Service des Travaux publics sont à pied d'œuvre sur le territoire pour colmater les nids-de-poule laissés en héritage par Dame nature au terme d'un hiver passablement long et rigoureux!

À l'automne dernier, Repentigny a acquis un nouvel outil de travail, appelé recycleur d'asphalte, lequel permet d'effectuer des réparations de meilleure qualité puisque le produit est apposé « à chaud ». L'adhérence à la chaussée est supérieure, ce qui prolonge de façon significative la réparation effectuée.

Une telle acquisition rejoint la valeur de développement durable que prône la Ville avec le recyclage de l'asphalte, tout en assurant la durabilité du produit. Bien sûr, l'appareil peut aussi fonctionner avec un enrobé chaud provenant directement du site de production, une situation préconisée lorsqu'il fait plus froid.

Pendant ce temps, les balais de rue sont eux aussi en action sur le territoire repentignois, question de nettoyer les rues et d'assurer la sécurité de tous.

Ce nouvel outillage permet d'effectuer des réparations de meilleure qualité.



Une fois l'enrobé en place, un employé utilise un compacteur mobile pour terminer le travail.

Dénonciation des nids-de-poule

Vous avez aperçu un nid-de-poule sur votre trajet? N'hésitez pas à nous en faire part en remplissant le nouveau formulaire sur notre site Internet ville.repentigny.qc.ca. Parce que nous sommes au service de nos citoyens, vous pourrez aussi utiliser ce formulaire pour nous informer d'une lumière brûlée ou d'un problème d'éclairage sur une rue du territoire.

SALUER LE CHEF-D'OEUVRE PARENTAL

À Repentigny, la Semaine québécoise des familles est l'occasion de mettre à l'honneur la fonction parentale et de partager avec les familles ainsi que tous les professionnels et bénévoles qui les entourent, des réflexions et des valeurs visant l'épanouissement des cellules familiales. C'est sous le thème « parents à l'oeuvre » que Repentigny se mobilise pour vous proposer des rencontres et des activités diversifiées.

Le thème « Parent à l'oeuvre » nous rappelle différents rôles remplis par les parents : jouer, éduquer, nourrir, soigner et bien sûr aimer sans compter. Décrire l'oeuvre des parents repentignois d'aujourd'hui n'échappe certainement pas à la grande diversité de situations familiales, mais le thème 2014 rappelle l'essentiel, ce qui traverse les intérêts de centaines de familles qui ont chacune leur histoire: le rôle des parents. « La plupart de nos comportements résultent de gestes transmis dès la petite enfance. D'où le rôle crucial joué par les parents. Et en ce sens, notre Politique de la famille et des aînés met en relief l'essentiel », rappelle la présidente de la commission de la Famille, des aînés et des communautés culturelles, M^{me} Cécile Hénault.

La conseillère municipale poursuit : « ces dernières années, on met l'accent sur la diversité des familles et sur l'évolution des modèles familiaux. Mais à la Ville de Repentigny, nous représentons l'ensemble des familles, et savons très bien que la réussite de notre politique familiale repose sur la prise en compte des familles telles qu'elles sont, dans leurs défis, leurs obligations et leurs accomplissements. Que ce soit auprès de leurs enfants, petits-enfants et pour plusieurs, en soutien à leurs propres parents, ces adultes jouent un rôle essentiel pour le développement de la communauté repentignoise. »

Le propre du parent à l'oeuvre

C'est d'ailleurs pourquoi en 2007, dans sa Politique de la famille et des aînés, la Ville avait identifié plusieurs volets d'intervention dont celui de : « contribuer à faciliter la conciliation famille-travail en scrutant tous les aspects de la vie des parents et en restant vigilants pour ajuster les services ainsi que les façons de faire pour leur permettre de profiter de leurs moments en famille ». La Ville rappelle que de capitaliser sur les moments de qualité demeure une valeur sûre qu'elle entretient avec succès.

« Faire le choix de prendre le temps, c'est le propre d'un parent à l'oeuvre. Prendre le temps de s'informer, d'observer, de découvrir sa ville et son environnement, de se retrouver en famille, d'apprendre à connaître l'autre ... Tout ça met en place une dynamique qui permet au parent de s'épanouir dans son rôle », de déclarer M^{me} Cécile Hénault.

Ainsi donc, plusieurs moments conviviaux seront tenus au cours de la semaine thématique. Du 12 au 18 mai, les équipements municipaux et les organismes repentignois offriront des espaces d'échanges et des activités récréatives.

L'oeuvre des aînés

Dans l'esprit de cette semaine thématique et au coeur des initiatives pour reconnaître la contribution des parents, se trouve aussi le temps accordé au dialogue entourant le rôle et la voix des aînés. À ce chapitre, en parallèle avec les travaux entourant la 2^e génération de la Politique de la famille et des aînés mais aussi dans le cadre d'une démarche pour faire de Repentigny une Municipalité amie des aînés (MADA), la Ville de Repentigny s'apprete à rencontrer des aînés de la communauté afin de connaître leur appréciation de la qualité de vie locale. Six sujets seront à l'ordre du jour : le transport, l'habitat, la communi-

tion, les espaces extérieurs et bâtiments, les services communautaires et la participation sociale.

Ces échanges se tiendront dans le cadre de groupes de discussion réunissant 8 à 12 personnes. Les informations recueillies permettront de dresser un portrait juste de la qualité de vie des aînés dans la communauté et identifier des moyens pour l'améliorer.



► Cécile Hénault est la présidente de la commission de la Famille, des aînés et des communautés culturelles.

À la Maison de la famille : ouvrez la Parenthèse!

Si la Semaine des familles vise cette année à susciter une réflexion sur les attitudes positives à développer à l'égard des parents, il en va de même pour la mission que se donne la Maison de la famille La Parenthèse, et ce, tout au long de l'année... depuis 25 ans!

La Maison de la famille La Parenthèse est plus active et innovante que jamais. À l'occasion de la Semaine des familles, l'organisme embrasse l'objectif de cet événement : encourager, soutenir et reconnaître les nombreux défis auxquels les Repentignaises et les Repentignois font face dans l'exercice de leur métier de parent.



« Nous voulons être encore plus accessibles à nos familles et ce, même avant la naissance de leur poupon. Nous offrons des rencontres prénatales à nos futurs papas et mamans à partir de la 16^e semaine de grossesse. Dès la naissance, nous invitons les parents à s'inscrire à nos ateliers afin de favoriser leur bien-être en famille et développer les outils nécessaires pour être heureux dans leur rôle de parents », affirme la coordonnatrice de la maison, Mme Francine Delisle.

La Maison de la famille offre un milieu de vie sans préjugés, un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, de référence, d'entraide, de répit et d'activités afin de briser l'isolement. « Une Maison de la famille, est un endroit ouvert à l'action, à la réflexion et à la participation de parents et d'individus pour découvrir le sens de la famille dans sa communauté et pour favoriser les échanges entre parents. Pères et mères sont invités à s'impliquer et à participer à nos divers comités et à nos rencontres de groupe », souligne M^{me} Delisle.

Père à l'oeuvre

Soulignons enfin que la Maison de la famille partage une même préoccupation avec la Ville de Repentigny quant à l'importance du père.

Rappelons que c'est en juin 2012 que le Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière se voyait confier le rôle de créer un comité organisateur pour lancer la première édition en 2013. Le projet-pilote sera, dès 2014, un événement annuel récurrent et la Ville de Repentigny salue cette initiative.

« Les organismes familles de Lanaudière participent activement à valoriser le rôle du père dans la société. Nous sommes membres de divers comités en lien avec la paternité. Le père est de plus en plus présent auprès de sa famille et nous devons le supporter au même titre que la mère », de confirmer M^{me} Delisle.

► La Maison de la Famille La Parenthèse accueille tous les parents, quelles que soient les variables familiales: homoparentalité, monoparentalité, familles nucléaires, familles immigrantes, enfants, grands-parents.

Maison de la famille La parenthèse

Judi 15 mai 2014

Journée portes ouvertes de 9 h 30 à 20 h

Goûter, style buffet continental (croissants, fruits, café, jus...)

- Session photos de familles avec Andrée Ricci
De 9 h 30 à 12 h et possiblement de 18 h à 20 h
(Rendez-vous +/- 20 minutes)
Projection en continu, vidéo de la TROCFL, de reconnaissance et diaporama de nos activités.
- Démonstration de yoga parents/enfants (yoga kids)
De 9 h 30 à 10 h 30 (pour enfants à partir de 2 ans)
- Concours de dessins et/ou coloriage avec tirage de prix
- (Cadeau prévention des traumatismes)
De 10 h 30 à 11 h 30

Visite libre des lieux

En après-midi

Conférence :

« Devoirs et leçons comment s'y prend-t-on »

En soirée

Tirage

Siège d'auto, veste de flottaison, casque de vélo, baignoire, barrière de lit/escalier (pige parmi ceux qui ont donné leur nom)

Informations générales

www.maisonlaparenthese.org

parenthese@biz.videotron.ca

UNE FOULE
D'ACTIVITES
DU 12 AU
18 MAI

Activités culturelles

Bibliothèque Robert-Lussier, Petits bonheurs



Pekka par le Théâtre des petites âmes

11 mai à 13 h 30 et 15 h

12 et 13 mai à 10 h 15

PEKKA est un spectacle pour les enfants de 2 à 6 ans. Sous forme de conte livré par une narratrice et incluant plusieurs petites marionnettes, les enfants partent à l'aventure avec PEKKA, une toute petite tortue qui, tous les soirs, attend son histoire...

Billets en vente aux bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault au coût de 3,50 \$

Atelier de percussions

15 mai de 18 h 30 à 20 h 30

Atelier d'initiation aux percussions africaines, bricolages et jeux de société en famille.

Entrée libre, pour tous.

Les Tout p'tits matins

19 mai à 10 h et 11 h

Atelier d'éveil à la lecture pour les enfants de 18-36 mois : comptines, chansons, et petits bricolages. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte.

Laissez-passer disponibles aux bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault.

Gratuit, places limitées.

Petits Bonheurs de lecture

11 mai au 17 mai durant les heures d'ouverture de la bibliothèque Robert-Lussier.

Vente de livres usagés spécialement conçue pour les tout-petits de 0 à 6 ans.

Programmation complète des Villes de Repentigny et L'Assomption au www.hector-charland.com

Informations générales : 450-470-3001, poste 3424

LE PETIT PRINCE FÊTE SES 70 ANS !

Sylvain-Alexandre Lacas (narrateur), Valérie Walker (la Rose), Raphaël Laporte (Petit Prince), Claudel Callender (voix et clavier)

8 mai, 19 h

Hôtel de ville

Appuyé de chansons tirées de la comédie musicale de Richard Cocciante, ce spectacle familial d'une durée de 75 minutes vous propose un voyage dans l'univers du Petit Prince. Places Limitées !

Familial

Billet : 20 \$



► Sylvain-Alexandre Lacas

Activités sportives

10 mai - 11 mai pour l'activité de hockey féminin

Activités offertes gratuitement pour tous!

Venez vous initier ou vous perfectionner en famille avec les conseils des organismes qui seront présents pour vous faire bouger ensemble! Profitez-en pour pique-niquer à l'extérieur! Apportez votre lunch!

Complexe sportif de Repentigny

- Judo offert par le Club de judo St-Paul L'Hermitte de 10 h à 16 h;
- Basketball libre (1 terrain) de 10 h à 16 h;
- Badminton libre (9 terrains) de 12 h à 16 h;

Parc Maurice-Richard

- Frisbee offert par Ultimate frisbee Lanaudière de 10 h à 14 h;
- Initiation en famille de planche à roulette offert par SK8 de 10 h à 15 h;

Parc Île Lebel

- Ouverture du Fitness en plein air de 11 h à 12 h 30; Musique et collation santé!

Parc Rivest

- Tennis offert par l'Académie de tennis Momentum de 10 h à 12 h;

Parc De la Seigneurie

- Activités de pétanque, de fer et de poche offertes par le club de l'âge d'or Les Bons vivants de 10 h à 14 h;

Aréna Le Gardeur

- Ringuette offerte par l'Association de ringuette Repentigny de 10 h à 14 h;

Aréna Repentigny

- Hockey féminin offert par l'Organisation de hockey mineur féminin (dans le cadre de leur journée porte-ouverte le 11 mai) de 13 h à 15 h;

17-18 mai

Centre récréatif (17 mai)

- Tennis gratuit offert par le Centre récréatif de Repentigny de 18 h à 22 h;

Parc Île-Lebel (18 mai)

Toutes les activités se dérouleront près de la station d'épuration des eaux à l'exception du Cardio-bambin et du Cardio-poussette qui se dérouleront près du chalet.

- Taïchi offert par la Société de Tai Chi Taoïste de 9 h 30 à 10 h 30;
- Cardio-bambin et Cardio-poussette offerts par Cardio Plein air de 10 h à 11 h;
- Yoga offert par Santé l'énergie de 10 h 30 à 11 h 45;
- Zumba dans le parc de 13 h 30 à 14 h 30;
- Danse offerte par le studio Inter danse de 16 h à 17 h.

Piscine municipale

Bains familiaux animés

17 mai de 19 h à 20 h (parents-ados)

18 mai de 14 h à 16 h (parents-enfants)

Activités et défis variés pour les enfants, adolescents et parents. Prix de participation.

Coût et inscription s'il y a lieu : Admission régulière au bain.



Ventes-débarras, les 7 et 8 juin

C'est la course aux aubaines!

Les samedi et dimanche 7 et 8 juin, c'est la fin de semaine des ventes-débarras. C'est le moment idéal pour faire de bonnes affaires!

Rappelons que la Ville de Repentigny permet sur son territoire la tenue de ventes-débarras uniquement le samedi et le dimanche de la deuxième fin de semaine des mois de juin et de septembre (13-14), de 9 h à 21 h. En cas de pluie, la vente-débarras n'est remise qu'une seule fois, soit le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, s'il pleut le samedi 7 juin, la vente pourra être reprise le samedi 14 juin.

Précisons que la vente doit se tenir par l'occupant du bâtiment, à l'intérieur des limites de propriété, dans les cours avant ou latérales. L'affichage relatif à la vente-débarras doit être effectué sur le terrain sur lequel elle prend place et seulement durant l'activité. Aucun permis n'est requis.

Jusqu'au 23 mai pour vous inscrire

Afin d'attirer davantage de visiteurs, les vendeurs d'occasions peuvent s'inscrire sur une liste qui sera diffusée dans les journaux et sur le web. Les intéressés ont jusqu'au vendredi 23 mai, à midi, pour laisser leurs coordonnées au 450 470-3840 ou au comptoir des permis. Seule l'adresse civique figurera sur la liste diffusée.

Les chasseurs d'aubaines ne seront pas en reste : ils pourront consulter la liste des résidences où se tiendront des ventes-débarras dans les journaux locaux (Écho de Repentigny et Hebdo Rive Nord) du 3 juin. Une carte interactive sera également disponible sur le ville.repentigny.qc.ca

Dans un souci d'écoresponsabilité, si vous possédez toujours des objets dont vous voulez vous départir après votre vente, consultez le bottin vert au ville.repentigny.qc.ca pour connaître les endroits où ils pourront être donnés en vue d'être mis en valeur!



Caravaniers : c'est le ménage du printemps!

Le beau temps vous transporte sur les routes d'ici et d'ailleurs ? Préparez votre véhicule récréatif (VR) en nettoyant les réservoirs d'eau grise et d'eau noire, si cela n'a été fait à l'automne.

Le site de vidange des VR est situé au 96, rue de la Couronne. À cet endroit, les caravaniers disposent de :

- Deux postes de vidange d'égout éclairés, destinés à un usage domestique, provenant d'un VR;
- Un point d'eau pour le rinçage.



Le site de vidange des VR est situé au 96, rue de la Couronne.

Ce service est offert gratuitement et disponible 24 h sur 24 en libre service, de mai à octobre.

Lorsque le nettoyage d'eau grise et d'eau noire est fait au printemps, il faut attendre une journée chaude. À ce moment-là, il vous faudra remplir le bac avec de l'eau propre, ajouter les produits recommandés, faire un tour sur la route d'environ une heure, avant de garer votre véhicule 24 heures. Ensuite, vous devrez conduire encore une heure afin de déloger les dépôts et déverser les eaux usées dans le site repentinois conçu à cette fin.

Tout rejet résultant d'une activité commerciale ou industrielle et/ou contenant des matières dangereuses est prohibé en tout temps.

Réglementation sur les animaux : quelques rappels

Nos compagnons à quatre pattes apprécient eux aussi la belle saison. Certaines réglementations doivent cependant être respectées pour permettre à tous les citoyens de profiter de l'été :

- Il est du devoir du propriétaire d'enlever et de nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, une propriété publique ou privée salie par les matières fécales de son chien ou de son chat.
- Les propriétaires de chiens repentinois doivent se procurer une licence au coût de 27 \$. La licence est valide de janvier à décembre.
- Lorsque l'animal est sur son terrain, mais non dans un endroit clôturé (à l'avant de la résidence par exemple), il doit être en laisse.
- Il est interdit d'avoir plus de deux animaux par adresse civique.
- Un chien ne peut aboyer de façon à troubler la paix et la tranquillité du voisinage.
- Un chat ou un chien ne peut se trouver sur le terrain d'un propriétaire sans avoir l'autorisation de celui-ci.

- La présence d'un chien ou d'un chat est permise dans les parcs de la ville, si l'animal est tenu en tout temps en laisse laquelle doit avoir une longueur maximale de deux (2) mètres. Il en est de même sur les pistes cyclables.
- La présence d'un chien ou d'un chat est interdite à l'intérieur des limites d'un plateau sportif. Dans le cas où une estrade est située à l'extérieur d'un plateau sportif, la présence d'un chien ou d'un chat dans cette estrade est strictement interdite.
- La présence d'un chien ou d'un chat est strictement interdite dans un parc où se trouve un équipement de type jeux d'eau pour la période du 15 mai au 15 septembre entre 9 h et 20 h.
- La présence d'un chien ou d'un chat est strictement interdite dans un périmètre de 10 mètres d'une aire de jeux pour enfant.

Les animaux en liberté

- Le règlement numéro 43 mentionne que le fait de nourrir, de garder ou d'attirer les écureuils, les étourneaux sansonnet, les goélands, les pigeons, les quiscales bronzés, les vachers à tête brune ou tout autre animal vivant en liberté sur le territoire de la Ville de façon à nuire à la santé, à la sécurité et au confort d'une ou plusieurs personnes du voisinage ou de causer des dommages matériels à tout immeuble.



Attention à la sollicitation téléphonique

Le Service de prévention et lutte contre les incendies de Repentigny souhaite rappeler aux citoyens d'être vigilants à l'égard d'entreprises effectuant de la sollicitation téléphonique concernant des visites en lien avec la sécurité incendie.

Depuis quelques semaines, des représentants d'une compagnie d'extincteur mènent une campagne de télémarketing sur le territoire, invitant les gens à prendre rendez-vous avec eux afin qu'un représentant se rende à la maison pour vérifier avertisseurs de fumée et/ou extincteurs et mentionnant qu'ils sont mandatés par le service d'incendie pour effectuer cette démarche.

Cette entreprise n'a reçu aucun mandat de la Ville de Repentigny. Seuls les pompiers du Service de prévention et lutte contre les incendies sont autorisés à effectuer des visites de prévention dans les édifices résidentiels ou commerciaux sur le territoire.

La Ville suggère aux citoyens de prendre en note le nom de l'entreprise, ainsi que le nom et numéro de téléphone de l'interlocuteur et de transmettre cette information au 911.



Le Fitness en plein air est de retour

L'ouverture officielle de la saison du Fitness en plein air se fera le 10 mai prochain au parc de l'île Lebel. Ces cours de mise en forme, donnés par les spécialistes de conditionnement physique Max Pinchinat et Sophie McGreevy, se tiendront jusqu'au 13 septembre dans l'aire de jeux pour adultes. En famille ou en solo, cette activité vous permettra de profiter du grand air, tout en améliorant ou en maintenant votre forme physique!

Horaire

Mardi	11 h à 12 h 30
Mercredi	18 h 30 à 20 h
Jeudi	18 h 30 à 20 h
Samedi	11 h à 12 h 30



► Un beau groupe d'animateurs et de participants vous attend au Fitness en plein air cet été à l'île-Lebel!

Des parcs branchés à Repentigny

Depuis le 1^{er} avril, les citoyens et visiteurs peuvent profiter d'un branchement à Internet sans fil dans plusieurs parcs de Repentigny.

La Ville offre ce nouveau service gratuitement dans les parcs Thifault, Charles-De Gaulle, Larochelle, Champigny, Jean-Claude-Crevier et Maurice-Richard à raison de sept mois par année, soit jusqu'en novembre. Il est aussi possible d'utiliser le WiFi à l'île-Lebel à longueur d'année.

L'avènement du WiFi dans les parcs s'inscrit dans la foulée des initiatives numériques mises de l'avant par la Ville de Repentigny : services en ligne, cartographie interactive, partage de données ouvertes (inventaire de foresterie urbaine) et présence sur les médias sociaux.

« Cette initiative est fort profitable pour les citoyens, mais aussi pour les organismes qui animent le territoire et organisent

plusieurs activités dans nos parcs du printemps à l'automne. En 2014, le Web est non seulement synonyme d'accès à la connaissance, à l'information et à la culture, mais aussi un formidable moyen de servir notre population et d'être en contact avec elle » souligne M^{me} Martine Gendron, présidente de la commission Communications.

La Ville de Repentigny a en effet mandaté l'organisme à but non lucratif Île Sans Fil pour faire l'installation du réseau sur le territoire. Offrant l'Internet gratuit dans plus de 260 points d'accès à Montréal, l'organisme a des projets avec plusieurs organisations, notamment le CHUM et la Grande bibliothèque. Une entente a également été développée entre Île Sans Fil et le CFP des Riverains afin que l'OBNL partage son expertise avec la relève du centre de formation professionnelle. Les surplus générés par Île Sans Fil à Repentigny seront retournés dans la communauté sous forme de projets WiFi.



► L'Internet sans fil est gratuit dans sept parcs de Repentigny.

Repentigny fait sa part pour le don d'organes

À nouveau cette année, Repentigny a souligné la Semaine nationale du don d'organes et de tissus, qui se tenait du 20 au 27 avril, en hissant au mât de courtoisie de l'hôtel de ville le drapeau à l'effigie du ruban vert, symbole du don d'organes.

Pas moins de 70 municipalités et villes du Québec ont ainsi répondu à l'appel de Transplant Québec.

Les Québécoises et les Québécois sont invités à considérer le don d'organes et à en parler avec leurs proches. Pour signifier son consentement ou pour obtenir l'autocollant de consentement (à apposer à l'endos de sa carte d'assurance maladie) : www.signezdon.gouv.qc.ca.

Le formulaire Consentement au don d'organes et de tissus de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) est envoyé avec l'avis de renouvellement de la carte d'assurance maladie. On peut aussi le commander directement et en tout temps à la RAMQ en téléphonant au 1 800 561-9749.



► On reconnaît sur la photo monsieur Georges Robinson, maire suppléant, accompagné de M^{me} Stéphanie Pelletier de Transplant Québec.

On peut également demander à son notaire d'inscrire sa volonté au Registre des consentements au don d'organes et de tissus, administré par la Chambre des notaires du Québec : www.cmq.org.

Il est important de souligner que...

Une seule personne peut par un don d'organes et de tissus au décès, sauver jusqu'à 8 vies et améliorer la qualité de vie de 15 autres personnes.

En 2013, 503 personnes ont pu bénéficier d'une transplantation grâce à la générosité des 165 donateurs d'organes décédés au Québec. Cependant, plus de 1 047 personnes attendent une transplantation.

Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements au sujet du don d'organes et de tissus sont invitées à se rendre sur le site www.transplantquebec.ca.

Le bon voisinage a ses avantages

Connaissez-vous votre voisin? Cette question, d'apparence banale, peut avoir une réponse surprenante. À l'approche de la Fête des voisins, célébrée officiellement le 7 juin au Québec, voilà le moment idéal pour se questionner sur la connaissance de notre voisinage.

Le bon voisinage a certainement ses avantages. Que ce soit pour surveiller votre maison pendant votre absence, garder des « clés de secours », récupérer votre courrier pendant vos vacances ou simplement échanger de bonnes conversations, votre voisin peut être un allié de tous les jours.

Problème de voisinage?

Un problème survient avec votre voisin? Il souffle sa neige sur votre terrain, coupe son gazon à l'heure du souper ou son chien vous incommode? La première étape, c'est de lui en parler directement. Peut-être ne réalise-t-il pas que ses actions vous importunent. Une bonne communication favorise une bonne entente.

Le problème ne s'améliore pas ou dégénère? Si la situation contrevient à un règlement municipal (terrain malpropre par exemple), vous pouvez communiquer avec la Division des inspections au 450 470-3840. Si cela concerne un animal (aboiements excessifs de chien notamment), vous devez joindre l'entreprise Berger Blanc, organisation responsable de l'application de la réglementation municipale concernant les animaux sur le territoire, au 514 494-2002.

Un bon voisinage brise l'isolement et la méfiance, tout en favorisant l'épanouissement des citoyennes et citoyens de notre ville.

Bonne Fête des voisins!



Les aVERTis sont de retour!

Les agents de sensibilisation à l'environnement les aVERTis reprennent la route! Tout l'été, ils parcourront en vélo les rues repentignoises pour sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques environnementales. Vous pouvez aussi venir les visiter lors des différents événements estivaux de la Ville : ils animeront notamment la Zone verte lors de Mon Festival du 11 au 13 juillet.

Vous les croiserez également dans les immeubles multi logements pour des séances d'information concernant le recyclage et pour la distribution d'aide-mémoire sur le même sujet. De plus, les aVERTis seront présents auprès des industries, commerces et institutions pour transmettre de l'information sur le programme de conteneurs gratuits pour le recyclage du papier-carton.

Cette année, Simon Trottier, Antoine Dauphin, Pierre-Olivier Dupuis, Jean-Philippe Grenier et Cody Bourque porteront à nouveau le chandail vert des aVERTis. Marie-Camille Riendeau viendra se joindre à l'équipe.

N'hésitez pas à leur poser toutes vos questions concernant les matières résiduelles et les pesticides. Référez-vous à eux pour tout connaître sur la réglementation entourant l'arrosage et pour vous accompagner dans votre lutte contre l'herbe à poux.

Si les aVERTis visitent votre domicile, ils vous laisseront un carton informatif qui vous servira d'aide-mémoire sur l'arrosage ou sur l'herbe à poux.

« Incontournable du paysage estival repentinois, les aVERTis sont de retour sur leur vélo pour appliquer et expliquer notre politique environnementale. J'invite les citoyens à les aborder pour discuter de leurs interrogations en lien avec cette politique », affirme M. Normand Urbain, conseiller municipal et président de la Commission Environnement et développement durable.

Activités vertes en bref...

Distribution de compost et de pousses d'arbres

10 mai, 9 h à 15 h

Stationnement des écoles Jean-Baptiste-Meilleur et L'Horizon

Beau temps, mauvais temps

Jusqu'à épuisement des stocks, trois sacs de jute de compost (produit grâce aux collectes des résidus verts de la Ville) et une pousse d'arbre (gracieuseté du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, en collaboration avec l'Association forestière de Lanaudière) sont offerts par adresse civique.



Cette activité est rendue possible grâce à l'implication de près de 200 jeunes bénévoles qui pelletteront sans relâche pour leur cause/organisme. Les contributions volontaires seront très appréciées!

Repentigny vous invite à éteindre le moteur lors de la prise des sacs pour les poumons des jeunes bénévoles et de notre planète!

Soirée d'information sur la récupération d'eau de pluie



13 mai, 19 h

Centre communautaire Laurent-Venne, 225 boul. J.-A.-Paré

29 mai, 19 h

Salle du conseil de l'hôtel de ville

Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage de votre potager et de votre

jardin...c'est futé! Venez vous renseigner sur l'installation et l'entretien des collecteurs d'eau de pluie. Lors de cette soirée, Repentigny vous offrira un écobaril au coût de 35 \$* (habituellement 45 \$) pour souligner vos efforts afin d'économiser notre eau potable.

Tirage d'un baril parmi les participants!

Collecte de branches à domicile

19 mai

Sur l'ensemble du territoire

Pour la deuxième année, la Ville de Repentigny est fière de pouvoir offrir à ses citoyens la possibilité de se départir des retailles de leurs travaux d'élagage printaniers grâce à cette collecte de branches à domicile.

Ainsi, pour la collecte du lundi 19 mai, les citoyens sont invités à déposer leurs branches en ballots en bordure de rue, en quantité illimitée, en respectant toutefois les conditions suivantes :

- Un poids limite de 25 kilos (55 livres) par ballot
- Une longueur maximale de 1,5 m (5 pieds) par ballot
- Un volume n'excédant pas un 60 cm (24 pouces) de diamètre par ballot
- Un diamètre de 5 cm (2 pouces) maximum par branche

Pour la sécurité du personnel qui procédera au ramassage et au traitement des matières, les citoyens sont priés de respecter ces conditions et de ne pas mettre de souches d'arbres ou d'arbustes au chemin.

Les branches maintenant interdites dans les collectes hebdomadaires

Rappelons qu'afin de prévenir les risques de propagation de l'agrile du frêne, il est désormais interdit de mettre ses branches d'arbres (peu importe l'essence) au chemin lors de la collecte des ordures ménagères ou de la collecte des résidus verts.

Cette nouvelle mesure est mise en place conformément aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Malgré que la présence de cet insecte nuisible n'ait pas encore été détectée sur son territoire, Repentigny est située dans une zone réglementée par cette instance.



La collecte de branches à domicile demeure donc la meilleure alternative pour disposer de ses résidus ligneux de manière adéquate. Les citoyens qui n'auront pu se prévaloir de cette collecte sont donc invités à apporter eux-mêmes leurs branches aux écoparcs.

Préserver l'intégrité naturelle du territoire repentinois est un défi de taille que la municipalité entreprend de relever de pair avec sa communauté.

Soirée de formation sur le compostage

20 mai, 19 h

Salle du conseil de l'hôtel de ville

Cette soirée d'information vous en apprendra davantage sur le procédé du compostage et ses bienfaits sur l'environnement. Le composteur La machine à terre y sera disponible au coût de 30 \$* (habituellement 45 \$). La Ville de Repentigny vous permet en effet d'économiser 15 \$ sur l'achat d'un composteur afin de saluer votre présence à cette formation et vos efforts de réduction des déchets et de production d'un terreau fertile pour votre jardin et potager!

Tirage d'un composteur parmi les participants!



* Ce prix inclut les taxes. Seuls les chèques et l'argent comptant seront acceptés.

Toutes ces activités sont gratuites. Aucune inscription n'est requise. Des preuves de résidence peuvent être exigées.

Pour toutes les collectes, déposez vos matières près de la rue, à proximité d'un trottoir ou d'une bordure, de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble et ce, à compter de 21 h la veille de la collecte et obligatoirement avant 6 h 30 le jour même de la collecte.

Informations au ville.repentigny.qc.ca ou sur la ligne Info-environnement au 450 470-3830

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Les prochaines assemblées du conseil municipal auront lieu les mardis 13 mai et 10 juin 2014, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1

André Cyr 450 585-3410
cyra@ville.repentigny.qc.ca

District 2

Georges Robinson 450 654-9746
robinsong@ville.repentigny.qc.ca

District 3

Denyse Peltier 450 581-5733
peltierd@ville.repentigny.qc.ca

District 4

Cécile Hénault 450 654-3046
henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5

Éric Chartré 514 743-9961
chartree@ville.repentigny.qc.ca

District 6

Sylvain Benoit 514 602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca

District 7

Raymond Hénault 450 581-0319
henault@ville.repentigny.qc.ca

District 8

Normand Venne 450 585-6497
vennen@ville.repentigny.qc.ca

District 9

Martine Gendron 450 721-6699
gendronm@ville.repentigny.qc.ca

District 10

Bruno Villeneuve 514 266-2987
villeneuveb@ville.repentigny.qc.ca

District 11

Francine Payer 450 582-7711
payerf@ville.repentigny.qc.ca

District 12

Normand Urbain 450 585-3221
urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 450 492-6111

Transport - plaintes 450 470-3860

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Heblo Rive Nord Partenaires des situations d'urgence
103.5FM

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.

Réalisation : Service des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : JB2design

Impression : Imprimerie Jacques Ross

Distribution : Postes Canada

Tirage : 35 700 exemplaires

